



HAL
open science

Le Maroc au temps des femmes ? La féminisation des associations locales en question

Yasmine Berriane

► **To cite this version:**

Yasmine Berriane. Le Maroc au temps des femmes ? La féminisation des associations locales en question. L'Année du Maghreb, 2011, 7, p.332-342. <hal-03125679>

HAL Id: hal-03125679

<https://hal.science/hal-03125679v1>

Submitted on 29 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

« Le Maroc au temps des femmes ? La féminisation des associations locales en question »

Yasmine BERRIANE

Il s'agit ici de la version *preprint* d'un chapitre dont la version finale et définitive a été publiée dans *L'Année du Maghreb* VII, 2011, CNRS Editions, pp. 332-342.

Le Maroc au temps des femmes ? La féminisation des associations locales en question

Yasmine Berriane

« Dès que je reçois un projet, je demande : Où est l'approche genre ? Où est la femme ? (...) S'il n'y a pas de femmes, c'est comme s'il n'y avait rien de fait. » (Fonctionnaire d'arrondissement, section INDH, Casablanca, avril 2009).

« La plupart des femmes ne sont rien de plus que des conseillères dans les associations. Elles rencontrent de nombreux obstacles qui les empêchent d'aller plus loin. Si tu veux réellement t'investir en tant que femme, tu dois commencer par te libérer de tous les obstacles qui t'empêchent de le faire. » (Présidente d'une association féminine de quartier, Casablanca, juillet 2008).

Les réformes et programmes initiés ces dix dernières années par les autorités publiques marocaines placent le pays au rang des « bons élèves » des politiques internationales de développement ; et ce, malgré des taux de pauvreté, de chômage et d'analphabétisme élevés et des dérives autoritaires régulièrement dénoncées. Le pays doit notamment cette renommée aux mesures mises en œuvre pour garantir une plus grande égalité entre les sexes et pour encourager l'inclusion des femmes dans les instances de prise de décision (économiques comme politiques)¹. Ces réformes se sont multipliées depuis l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI (1999), conférant à ce dernier le surnom de « roi des femmes ».

¹ La mise en place de politiques d'égalité des sexes fait partie des mesures privilégiées par les politiques néolibérales de développement. Pour une analyse critique de ces politiques voir Falquet Jules, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris : La Dispute, 2008. Parmi les réformes phares de l'ère Mohammed VI on compte surtout, en 2004, la réforme très médiatisée du Code du statut personnel (*Moudouwana*). Pour plus de détails voir Alami M'chichi Houria, *Le féminisme d'Etat au Maroc. Jeux et enjeux politiques*, Paris : L'Harmattan, 2010.

Cependant, le bilan de ces mesures reste assez mitigé, leur mise en application s'avérant souvent difficile et lente². Pour mettre en évidence les apports de ces nouvelles politiques, l'accent est surtout mis sur leurs résultats quantifiables. A titre d'exemple, l'augmentation du nombre d'élues femmes après les élections législatives de 2002 et les communales de 2009 a permis d'apporter – chiffres à l'appui - la preuve concrète d'un début de féminisation des instances politiques et donc de la mise en application effective du principe d'égalité entre hommes et femmes. Ainsi, lorsqu'en 2009, le pourcentage d'élues locales est passé de moins un à plus de douze pourcent³, la presse nationale et internationale n'hésitait pas à conclure que « la femme politique est à la mode au Maroc », annonçant l'avènement d'un « temps des femmes »⁴.

Face à ce constat, on peut se demander dans quelle mesure l'augmentation du nombre de femmes sur la scène publique du pays signifie que des transformations profondes ont effectivement lieu. Cette interrogation s'avère d'autant plus intéressante qu'elle est posée dans un contexte national où la question du changement est à l'ordre du jour et où l'Etat se légitime en grande partie à travers son projet de réforme sociale et politique orienté vers la décentralisation, l'instauration d'un Etat de droit et la lutte contre les inégalités et les discriminations⁵. Depuis, la question de la portée effective de ces mesures a fait l'objet de plusieurs travaux. Alors que les uns insistent sur l'avènement d'une ère de « toutes les transitions⁶ », les autres ont permis de remettre en question cette idée en montrant que ces mêmes mesures contribuent à consolider le statu quo et le régime en place⁷. Ces derniers travaux tendent toutefois à limiter l'analyse aux réajustements observables à une échelle macrosociale. Ils nous informent bien peu sur la mise en œuvre pratique des réformes et donc sur les processus de réception, de réappropriation, d'ajustement, voire de changement, qu'elles induisent sur le terrain.

² C'est notamment le cas de la réforme de la *Moudouwana* qui peine à donner des résultats sur le terrain. Voir par exemple Benradi Malika *et al.*, *Le code de la famille. Perceptions et pratique judiciaire*, Rabat : Fondation Friedrich Ebert, 2007.

³ Notamment en raison de l'introduction d'un nouveau système de quota en faveur d'une meilleure inclusion des femmes dans les instances électives locales.

⁴ « Communales du 12 juin : Hommage aux candidates élues », *Le Matin*, 19 juin 2009 ; Westerhoff Léa-Lisa, « Les femmes en vedette des municipales marocaines », *Le Figaro*, 13 juin 2009 ; Barakat Amina, « Elections communales : le temps des femmes », *Inter Press Service*, 22 juin 2009.

⁵ Voir par exemple Pruzan-Jørgensen Julie, « Analyzing Authoritarian Regime Legitimation: Findings from Morocco », *Middle East Critique*, 2010, vol. 19, n°3, p.269 – 286; Allal Amin, « 'Développement international' et 'promotion de la démocratie' : à propos de la 'gouvernance locale' au Maroc », *L'Année du Maghreb*, Paris : CNRS, 2007, p.275 – 296.

⁶ Comité directeur 50 ans de développement humain & Perspectives 2025, *Le Maroc possible. Une offre de débat pour une ambition collective*, Casablanca : Editions Maghrébines, 2006, p.219. Voir aussi Vermeren Pierre, *Le Maroc en Transition*, Paris : La Découverte, 2001.

⁷ El Mossadeq Rkia, *Les labyrinthes de la transition démocratique*, Casablanca : Sochepresse, 2001 ; Enhaili Aziz, « Une transition politique verrouillée », *Confluences Méditerranée*, n°31, automne, 1999, p.57-75.

C'est par rapport à ce constat qu'une recherche sur les parcours d'engagement de femmes leaders d'association au Maroc a prit forme⁸. Ce travail se veut une tentative de compréhension des transformations socio-politiques au Maroc à travers l'étude, par le bas, des carrières de trente femmes ayant réussi à s'imposer comme dirigeantes d'associations dans des quartiers périphériques de la ville de Casablanca. Après avoir présenté l'approche et les méthodes privilégiées, je m'arrêterai sur trois des principales conclusions qu'elles ont permis de tirer.

Pour une microsociologie des carrières de dirigeantes d'associations

Afin d'aborder la question des transformations sociopolitiques au Maroc, la perspective habituelle a été inversée afin d'analyser, à partir du « bas », les multiples recompositions et réajustements aux réformes observables à l'échelle locale. En s'inscrivant dans la définition proposée par Jean-Louis Briquet et Frédéric Sawicki pour une « analyse localisée du politique », il s'agissait de concevoir le local comme « un lieu d'actualisation et de réalisation de logiques qui peuvent relever de principes multiples, (...) un lieu de naissance de productions sociales qui portent toujours en elles et dès le départ, la combinaison des deux principes, local et national⁹ ».

Pour ce faire, le champ de l'analyse a été volontairement réduit à l'étude du parcours de trente femmes¹⁰ qui vivent dans des quartiers périphériques de la ville de Casablanca (situés, surtout, dans les arrondissements de Sidi Bernoussi, Sidi Moumen et Hayy Mohammadi)¹¹. Cette partie de la ville est marquée par une forte concentration de quartiers ouvriers et de couches populaires. Ils se distinguent de ceux du centre et de l'ouest de la ville par la vétusté de l'habitat, un taux de pauvreté plus élevé et leur sous-équipement infrastructurel. Les enquêtées y co-dirigent - en tant que présidentes, secrétaires générales, trésorrières ou encore conseillères - des associations dites de développement local et/ou social. Ces microstructures composées de trois à sept membres déploient leurs activités à l'échelon local et offrent, en moyenne à une centaine de bénéficiaires par an, une multitude de services : cours d'alphabétisation, formations artisanales, ateliers de sport, centres d'écoute, ateliers de théâtre, campagnes de nettoyage du quartier, etc. Leur degré de féminisation est très variable. Ainsi, parmi les associations étudiées, neuf sont exclusivement composées de femmes et quatorze d'hommes et de femmes, ces dernières étant souvent minoritaires.

⁸ Cette recherche a été effectuée dans le cadre d'une thèse de science politique soutenue en février 2011 à l'IEP de Paris et intitulée : *La féminisation des associations locales au Maroc : vers une reconfiguration des rapports de pouvoir?*.

⁹ Briquet Jean-Louis & Sawicki Frédéric, « L'analyse localisée du politique », *Politix*, 1989, Vol.2, n°7, p.14.

¹⁰ La composition de l'échantillon de trente dirigeantes a été construite par effet « boule de neige », au fur et à mesure de la progression de la recherche et de la connaissance du terrain. Voir en annexe le tableau synoptique des caractéristiques socio-démographiques des enquêtées.

¹¹ Mon travail de terrain s'est déroulé à Casablanca entre le mois de juin 2006 et de juillet 2009, sur une durée de treize mois pendant lesquels j'ai privilégié, comme méthodes, la collecte de récits de vie et l'observation *in situ*.

A travers une analyse des carrières¹² de ces trente femmes, il s'agissait d'abord de mettre en évidence *comment* elles ont réussi à s'imposer comme leaders dans un milieu associatif qui, il y a peu de temps encore, était exclusivement dirigé par des hommes. L'analyse diachronique, avait ensuite comme objectif de voir dans quelle mesure la féminisation des associations de quartier s'accompagnait et/ou reflétait des mutations plus profondes qui touchent tant le milieu associatif local que, d'une manière plus globale, la sphère politique et les normes sociales.

Trois principales séquences se dégagent du parcours des enquêtées. La première est celle qui a précédé l'engagement associatif. Elle permet d'éclairer aussi bien les raisons qui ont motivé un tel investissement que les ressources et compétences dont ces femmes disposaient au moment de s'engager dans une association. La deuxième phase est celle du passage à l'action. Elle coïncide le plus souvent avec l'ouverture, au début des années 2000, de nouvelles opportunités tant au niveau des politiques de promotion de la participation¹³ que de celles qui encouragent l'inclusion de femmes dans la sphère publique. La troisième séquence concerne les modalités qui permettent à ces femmes de « rester » dirigeantes d'associations. Malgré les politiques de promotion de la participation des femmes à la vie publique, les contraintes que rencontrent ces dernières durant leur itinéraire restent en effet nombreuses.

L'étude de ces trois séquences a permis de montrer que l'émergence et l'affirmation publique de dirigeantes associatives au niveau local indique une nette rupture avec la distribution traditionnelle des rôles entre hommes et femmes qui faisait de ce type d'organisations un terrain de jeu avant tout masculin.

L'affirmation publique de personnalités féminines

L'implication des femmes dans la vie publique du quartier n'est pas un phénomène nouveau. Les mères des enquêtées jouaient déjà un rôle essentiel dans la préservation et le renforcement des réseaux de solidarité au sein de leur quartier. Certaines servaient d'interface entre les comités de quartier dirigés par les hommes et les autres femmes. L'organisation de grands repas communautaires, l'échange quotidien de produits alimentaires, d'informations ou de services entre femmes contribuaient également à construire et à renforcer les liens de réciprocité au sein du voisinage. Mais ces fonctions se déroulaient surtout dans les coulisses. Contrairement à la génération de leurs mères, les enquêtées investissent de façon directe et visible, par leur fonction de représentantes d'associations, la scène publique de leur quartier.

Par ailleurs, leur émergence en tant que dirigeantes représente une nette transgression des normes de genre qui y prédominaient auparavant, puisque les associations étaient alors avant

¹² J'emprunte cette notion à la sociologie interactionniste et à l'utilisation qui en est faite aujourd'hui au sein de la sociologie des mobilisations. Voir par exemple Fillieule Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, février-avril 2001, vol.51, n°1-2, p.199-217.

¹³ Que ce soit à l'échelle du discours officiel et de la réforme de textes de loi (notamment, en 2002, la loi réglementant le droit d'association) qu'au niveau de la mise en œuvre de programmes de développement tels que l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) qui reposent en grande partie sur une implication active des associations.

tout un domaine d'hommes. Leur fonction confère d'ailleurs aux enquêtées un certain prestige social et contribue assez rapidement à asseoir leur notoriété dans le quartier, parfois à l'échelle même de l'arrondissement. Cette notoriété s'accompagne de transformations dans les rapports de pouvoir au sein de la famille. Si en début de parcours, elles doivent faire face à des restrictions et pressions importantes émanant de leur entourage familial, on observe l'affirmation graduelle de parcours indépendants. La marge de manœuvre des enquêtées s'élargit au fil de leur carrière, au fur et à mesure que croît leur notoriété locale et que leurs proches se familiarisent avec le travail associatif. Elle prend de l'ampleur, enfin, lorsque l'engagement associatif des enquêtées permet de générer des revenus, justifiant ainsi les sorties régulières et les nombreuses heures passées au sein de l'association.

Durant leur parcours, certaines d'entre elles ont également réussi à s'imposer par rapport aux élites associatives qui disposent de ressources sociales, culturelles et économiques beaucoup plus importantes et qui dominent le paysage associatif marocain depuis les années 1990¹⁴. L'origine sociale des enquêtées et leur imbrication dans des réseaux locaux contribuent, en effet, à renforcer leur position en tant que nouvelles entrantes vis-à-vis d'acteurs établis de plus longue date et disposant de capitaux sociaux beaucoup plus importants. L'affirmation progressive des dirigeantes d'associations de quartier sur la scène publique locale se traduit d'ailleurs par la naissance, chez les mieux établies d'entre elles, d'ambitions électorales qu'elles expriment ouvertement à l'approche des élections législatives de 2007. Ce projet n'est pas envisagé comme un changement de trajectoire, mais comme une manière de poursuivre l'action associative par d'autres moyens¹⁵. De ce fait, leur positionnement durant la campagne qui précède ce scrutin ne vise pas seulement à se garantir un soutien pour leurs activités en tant que représentantes d'associations, il vise aussi et surtout à obtenir une accréditation pour les élections locales de 2009. Sur trente femmes, dix se porteront candidates à cette occasion. Elles sont ainsi venues grossir le rang des candidates femmes dont le nombre a été multiplié par trois entre les élections communales de 2003 et celles de 2009.

Dans certains cas, enfin, l'expérience vécue au sein des associations de quartier a abouti à une politisation de l'engagement de ces dirigeantes. Politisation qui s'exprime par une nette montée en généralité¹⁶ résultant de l'émergence (certes timide) d'un discours qui remet en

¹⁴ Les élites associatives des années 1990 sont surtout des « Urbains, diplômés, souvent universitaires et proches des médias, vivant à Rabat ou Casablanca, (...) ont parfois suivi des études à l'étranger (...) Ils ont entre 30 et 50 ans et pourraient représenter cette classe moyenne, qui s'est développée dans les années 1970, à l'ombre d'un État tutélaire, que ce soit dans les universités ou dans le secteur économique, entreprises publiques ou privées. ». Catusse Myriam, « Le charme discret de la société civile. Ressorts politiques de la formation d'un groupe dans le Maroc 'ajusté' », *Revue internationale de politique comparée*, 2002, n°2, p.303.

¹⁵ Cette idée est développée plus en détails dans Berriane Yasmine, « Intermédiations stratégiques: l'engagement de militantes associatives locales dans la campagne pour les législatives marocaines de 2007 », in Zaki Lamia (dir.), *Terrains de campagne : Les législatives de septembre 2007 au Maroc*, Paris : Karthala/IRMC, 2009, p.161-191.

¹⁶ Au sujet de la mise en lien entre montée en généralité et politisation voir Hamidi Camille, *La société civile dans les cités : engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris : Economica, 2010.

cause les hiérarchies entre les sexes et appelle à la mobilisation des femmes au sein d'organisations féminines pouvant contribuer à leur renforcement. Je précise ici, qu'initialement, l'engagement associatif des femmes étudiées ne reposait pas sur une remise en cause publique des inégalités entre les sexes. Or l'affirmation graduelle des enquêtées, couplée à l'expérience vécue au sein d'associations mixtes où les rapports de pouvoirs entre hommes et femmes sont particulièrement tendus a contribué à faire naître, dans certains cas, les prémisses d'une conscience de groupe. Ainsi, même si on ne peut encore parler de l'apparition - au niveau local - de mouvements de femmes, on peut observer l'émergence de groupuscules (plus ou moins formalisés) qui se donnent comme objectifs de transformer la situation des femmes et d'agir contre les inégalités auxquelles ces dernières sont confrontées.

Un renouvellement des ressources de l'engagement

Les parcours des dirigeantes associatives interrogées découlent, en grande partie, de la possibilité qu'elles ont, dans le contexte politique actuel, de reconvertir en ressources leur capital socio-économique, leurs compétences scolaires mais aussi le fait d'être des femmes. Ces ressources sont toutes relatives dans la mesure où la valeur qui leur est attribuée dépend de normes diffusées, aujourd'hui, par les autorités publiques, en conformité avec les paradigmes promus – à l'échelle internationale - dans le cadre des politiques de développement néolibérales.

Parmi ces paradigmes on compte celui de la « proximité ». Comme « label » et « norme » des politiques publiques actuelles, celle-ci passe au niveau local par certains outils dont « l'approche participative » ou encore le « diagnostic participatif » qui stipule que les populations concernées doivent participer à l'identification de leurs besoins et des problèmes à régler. La prédominance actuelle de ces instruments est liée à la mise en œuvre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) lancée en 2005 par le roi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le pays. Ce programme vise à initier et financer des projets de développement dans les zones les plus défavorisées du pays à travers, notamment, l'implication active des acteurs associatifs locaux. L'importance accordée par ces politiques au travail de « proximité » a contribué à valoriser l'origine sociale des enquêtées. Alors que leur appartenance à des quartiers périphériques et populaires de la ville peut être source de stigmatisation ou de marginalisation, elle leur confère, dans le contexte actuel de mise en avant et de promotion du développement local, une légitimité d'expertise. C'est en mettant en avant une connaissance intime (de première main) des besoins de la population de leur quartier d'origine, qu'elles légitiment leur rôle en tant que leaders associatifs.

Dans la mesure où les compétences qu'implique le « travail de proximité » font souvent référence à des caractéristiques (« domestiques ») assimilées au féminin (être à l'écoute de son entourage, se soucier du cadre de vie, etc.), les enquêtées tendent d'ailleurs à insister sur leurs apports spécifiques et « essentiels » – en tant que femmes - au travail de proximité¹⁷.

¹⁷ C'est ce qui a pu être observé dans d'autres contextes où la « proximité » est érigée en nouvelle norme. Voir par exemple Le Bart Christian, Lefebvre Rémi, « Introduction. Une nouvelle grandeur

Celles-ci sont couplées de compétences spécifiques acquises sur les bancs de l'école et/ou au sein de l'université. La majeure partie des femmes interrogées a en effet été scolarisée. Certaines d'entre elles ont fait des études, parfois jusqu'à la licence. Si les compétences scolaires des enquêtées ne leur ont pas permis de s'insérer dans le marché du travail¹⁸, elles leur permettent toutefois d'endosser un rôle d'intermédiaires entre la population locale et les autorités publiques. Ce capital gagne d'autant plus d'importance qu'aujourd'hui les politiques de développement local promues par l'Etat et les bailleurs nationaux et internationaux tendent à valoriser la qualification et la professionnalisation des acteurs associatifs comme condition nécessaire à la mise en œuvre de politiques de développement.

Cette professionnalisation des associations s'accompagne d'ailleurs d'une salarisation (ou du moins d'une rémunération) des acteurs associatifs. Il s'agit là d'une troisième ressource de poids qui émerge et gagne en importance au fil des carrières étudiées. Cette tendance est rendue possible par l'augmentation et la diversification des sources de financement auxquelles ces représentantes d'associations ont accès. La possibilité de générer des revenus à travers l'engagement associatif a non seulement contribué à pérenniser l'action des enquêtées en leur fournissant les moyens financiers pour le faire, mais représente également un argument de poids pour celles qui doivent justifier de leurs activités extra-domestiques auprès de leur famille.

Ceci nous amène au genre comme quatrième variable à avoir contribué à l'émergence de dirigeantes femmes. Cette ressource prend toute son ampleur dans le contexte actuel de promotion par le haut de la participation féminine. Le fait d'être une femme permet aujourd'hui d'accéder de manière plus rapide et directe à une fonction au sein des bureaux exécutifs des associations locales, et cela pour deux raisons principales. Le fait d'inclure des femmes dans l'association est considéré par les acteurs associatifs (hommes) déjà établis comme une manière de s'attirer le soutien des autorités locales et des bailleurs. C'est ensuite une manière de répondre à l'afflux important de bénéficiaires femmes qui représentent la cible de nombreux programmes de développement.

Enfin, les normes et procédés standardisés (comme le vote, la concertation et la transparence) qui constituent le cadre référentiel de « l'approche participative¹⁹ » promue par le haut représentent des instruments auxquels les femmes peuvent recourir pour briguer des fonctions plus importantes et garantir – du moins pendant un certain temps - leur position au sein de ces organisations. En reconstituant les récits que font les femmes de leur propre parcours, on ne tarde pas à se rendre compte qu'elles ont souvent recours à ces normes et techniques participatives pour accéder à des fonctions dont les excluait largement la division sexuelle du travail qui prédominait (et prédomine toujours) dans ces associations de quartier.

politique ? », in Le Bart Christian, Lefebvre Rémi (dir.), *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p.18.

¹⁸ Elles sont quasiment toutes au chômage au moment de s'engager au sein d'une association.

¹⁹ Pour une analyse de ces référentiels voir Bono Irene, « Le 'phénomène participatif' au Maroc à travers ses styles d'action et ses normes », *Etudes du CERI*, 2010, n° 166.

Une féminisation qui s'accompagne de la reproduction des inégalités

L'analyse des modalités effectives de l'accès des femmes étudiées à ces nouvelles positions montre pourtant les limites d'une telle ouverture du champ des possibles. Malgré le soutien des politiques publiques allant dans le sens d'une promotion de la participation des femmes à la gouvernance locale, les obstacles demeurent nombreux. Au lieu de remettre en cause les normes et représentations qui sous-tendent ces contraintes, les stratégies de contournement que les enquêtées mettent en œuvre tendent souvent à reproduire ces mêmes normes.

Les obstacles rencontrés rappellent que les sphères de vie dans lesquelles sont plongés les individus peuvent être régies par des normes différentes, au caractère parfois contradictoire²⁰. Ainsi, la promotion de la participation des femmes par les autorités publiques implique et encourage, d'une part, un contact plus ou moins fréquent entre hommes et femmes. Or, d'autre part, la mixité - lorsqu'elle est pratiquée dans le contexte des associations de quartier - est discréditée par l'entourage des enquêtées. Par conséquent, l'accès des femmes aux associations se trouve limité aussi bien par les pressions exercées sur elles dans la sphère familiale que par la crainte de voir leur réputation entachée. Par ailleurs, si la promotion de la participation des femmes s'est traduite par l'inclusion de ces dernières dans des associations locales, cette intégration s'accompagne d'une division du travail entre hommes et femmes qui repose sur le principe de la complémentarité des sexes. La distribution des fonctions se fait sur la base de représentations spécifiques qui distinguent et hiérarchisent les rôles féminins et masculins. Ainsi, les hommes (jugés par nature plus « courageux », « stricts » et « autoritaires » que les femmes) représentent et gèrent les affaires courantes de l'association. Pendant ce temps, les femmes (« maternelles » et « endurantes » mais jugées « trop naïves ») se chargent le plus souvent des fonctions d'enseignement et d'encadrement des bénéficiaires femmes et enfants et de la communication avec les habitants du quartier. L'ascension verticale de leaders femmes s'en trouve considérablement limitée.

Pour faire face à ces contraintes, les enquêtées ont recours à des stratégies qui, tout en leur permettant de les contourner, contribuent à reproduire, au sein de l'association, les mêmes normes et représentations qui sont à l'origine de ces obstacles. Ainsi, pour s'assurer le soutien de la famille et protéger leur propre réputation, les enquêtées optent souvent pour un rapprochement physique et symbolique entre la famille et l'association. Elles veillent, par ailleurs, à ce que les frontières symboliques qui séparent les hommes des femmes y soient bien respectées. Le résultat de cette double stratégie est le transfert vers l'association de rapports de pouvoir qui prédominent au sein de la famille (le frère ayant par exemple un droit de contrôle sur sa sœur) et l'élargissement du fossé qui sépare les hommes des femmes. Pour briguer des postes de responsabilité qui vont au-delà des fonctions qui leur sont habituellement imparties, les enquêtées s'approprient les stéréotypes de genre qui distinguent entre des attributs « spécifiquement » féminins et masculins. De cette façon, elles valorisent leur propre apport (en tant que femmes) au travail associatif (soucis de la propreté, instinct maternel, etc.) tout en décrédibilisant l'action des hommes dont « l'inadéquation » en tant qu'acteurs associatifs est soulignée (égoïsme, manque d'endurance, etc.). Cette stratégie

²⁰ Au sens développé dans Lahire Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris : Armand Colin, 2001.

contribue non seulement à renforcer les stéréotypes et à creuser l'écart tant social que spatial entre hommes et femmes, mais participe également à la fragmentation du milieu associatif.

Des sous-espaces au sein desquels prédomine l'homosociabilité tendent en effet à se former. On assiste en effet à l'apparition – au sein de lieux difficilement accessibles aux femmes (cafés et bars par exemple) - de coulisses sexuées de l'action associative. Alors que les assemblées générales servent de scènes officielles où cette action est pratiquée selon les normes participatives en vigueur (transparence, concertation, féminisation, etc.), les coulisses peuvent servir d'espaces de négociation et de contournement de ces mêmes normes. Face aux difficultés rencontrées dans les associations mixtes, les femmes tendent de plus en plus à préférer s'engager dans des organisations féminines au sein desquelles elles disposent d'une marge de manœuvre plus importante. Si ce phénomène s'accompagne de discours que l'on pourrait qualifier de féministes, il serait erroné d'y voir prématurément les prémises d'un mouvement local de femmes car ces rassemblements ne sont pas imperméables aux effets de concurrence qui traversent l'ensemble du milieu associatif. La compétition entre représentant(e)s d'associations a en effet pris de l'ampleur avec l'augmentation des financements et autres aides proposées par l'Etat et les bailleurs de fonds. Elle s'exprime par des tensions et des conflits ouverts observables entre acteurs associatifs (hommes comme femmes).

Mais la reproduction des rapports de pouvoir ne découle pas seulement des réappropriations qui en sont faites par le bas. Elle émane également des réformes censées mettre en œuvre une redistribution plus égalitaire du pouvoir. Ainsi, les politiques visant la promotion de la participation féminine et l'égalité entre hommes et femmes ne remettent aucunement en question les rôles traditionnels impartis à ces dernières. Dans le cadre d'un double discours alliant deux types de référentiels (modernité et tradition), les interventions publiques du roi contribuent à (re)produire des représentations qui entretiennent les stéréotypes de genre sur lesquels repose la division sexuelle du travail. Ainsi, au sein de la famille, hommes et femmes sont censés se compléter et contribuer à en garantir la cohésion et une distinction est faite entre les responsabilités imparties aux hommes et aux femmes (censées investir le rôle de mères).

Alors que les politiques de promotion du travail associatif se donnent comme objectif d'encourager la densification du tissu des associations dans le pays, les réformes et réglementations mises en œuvre introduisent, par ailleurs, de nouveaux biais dans le processus de sélection des personnes habilitées à participer à ce mouvement. Le tri se fait à la fois par le biais de l'octroi de subventions et par celui des démarches administratives nécessaires à la régularisation des associations²¹. Il permet à l'Etat d'écarter les acteurs associatifs qui dérangent le pouvoir central et de promouvoir ceux correspondant à l'acteur associatif jugé « idéal ». De ce fait, l'essor du tissu associatif actuel contribue certes à l'inclusion de

²¹ Human Rights Watch, *Freedom to create Associations. A declarative Regime in Name only*, 2009, URL: <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/morocco1009web.pdf> [Consulté le 6 mars 2010]

nouveaux acteurs, mais s'accompagne aussi d'une distribution très inégale des ressources entre les acteurs sociaux et de la marginalisation de certains d'entre eux²².

Arrivée au terme de cette courte présentation, il convient de souligner l'ambivalence des changements qui traversent aujourd'hui le Maroc. Des trente carrières suivies se dégagent des dynamiques qui, tout en étant contradictoires, sont intimement liées à un seul et même processus, celui de la féminisation des associations locales.

L'émergence de dirigeantes d'associations locales indique, d'abord, une nette rupture avec la distribution traditionnelle des rôles entre hommes et femmes qui faisait des associations locales un terrain de jeu avant tout masculin. Les enquêtées ont réussi à s'imposer non seulement par rapport aux hommes, mais également par rapport aux élites associatives qui disposent de ressources sociales, culturelles et économiques beaucoup plus importantes et dominant le paysage associatif marocain depuis les années 1990. Cependant, l'analyse détaillée des modalités de leur entrée en scène démontre aussi que l'ascension verticale des femmes passe aussi par une reproduction, voire un renforcement, des mêmes normes et pratiques qui contribuaient, auparavant, à exclure les femmes de la sphère publique locale. Si ces dynamiques semblent contradictoires, elles n'en sont pas moins intimement connectées.

²² Cette idée est développée plus en détails dans Berriane Yasmine, « The Complexities of Inclusive Participatory Governance: the case of Moroccan associational life in the context of the INDH », *Journal of Economic and Social Research*, Vol.12, Nr.1, 2010, p.89-111. URL : <http://www.fatih.edu.tr/~jesr/5%20%20Berriane.pdf>

Annexe : Tableau synoptique des caractéristiques socio-démographiques des enquêtées.

Caractéristiques socio-démographiques		Nbre de femmes
Age	20 à 34 ans	6
	35 à 49 ans	17
	50 ans et plus	7
Situation familiale	Célibataires	12
	Divorcées	9
	Veuves	3
	Mariées	6
Niveau d'instruction	Doctorat	1
	Enseignement supérieur avec obtention d'une licence	8
	Enseignement supérieur sans obtention d'une licence	6
	Formation professionnelle (secrétariat, administration, informatique...)	9
	Formation artisanale et sportive	9
Activité professionnelle	Chômage et/ou petits emplois précaires et informels	12
	Salariées du secteur associatif	9
	Petits commerces et micro-entreprises	5
	Fonctionnaires	2
	Etudiantes	2
Fonction au sein de l'association	Présidentes	12
	Vice-présidentes	6
	Secrétaire générale	6
	Trésorière	2
	Conseillère	6